



Transmission des pièces justificatives pour l'inscription à un séjour Vacances

Arc-en-Ciel

Traitement des données à caractère personnel

La Ville de Paris s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies par l'utilisateur.

Responsable du traitement concernant le formulaire en ligne Dépôt de pièces justificatives aux Vacances Arc-en-ciel :

Ville de Paris
Direction des Affaires Scolaires
Bureau des Séjours et de l'Accompagnement des Élèves
Vacances Arc en Ciel
3 rue de l'Arsenal - 75181 Paris CEDEX 4
vacancesarcenciel@paris.fr

Les données recueillies et leur usage sont les suivants :

- ❖ Nom du responsable / Prénom du responsable : Permet de connaître le responsable demandeur.
- ❖ Nom de l'enfant préinscrit / Prénom de l'enfant préinscrit : Permet de connaître l'enfant concerné par la demande.
- ❖ Numéro de référence commençant par « P » ou « W » : Ce numéro est attribué aux usagers lors de leur inscription au tirage au sort.
- ❖ Numéro de dossier commençant par « 25-***** » : Permet de retrouver dans le système le dossier pré-initialisé lors du rendez-vous téléphonique
- ❖ Adresse mail : Permet au service organisateur de contacter tous les usagers pour compléter les dossiers des pré-inscriptions à un séjour de vacances et pour l'instruction des dossiers d'inscription. L'adresse mail est récupérée du compte MonParis.
- ❖ Téléphone : Permet au service organisateur de contacter tous les usagers pour compléter les dossiers des pré-inscriptions à un séjour de vacances et pour l'instruction des dossiers d'inscription.
- ❖ Pièces justificatives : Permettent d'instruire, de justifier de l'identité des personnes, de vérifier que le responsable habite à Paris, d'appliquer le bon tarif pour la facturation. C'est pour cette raison que les documents suivants sont demandés lors du dépôt des documents :

Pour la pré-inscription :

- Documents obligatoires
 - Justificatif de domicile
 - Notification de tarif
 - La fiche de renseignement sanitaire renseignée et signée
 - Justificatif de couverture sociale
- Documents si la famille est concernée
 - Livret d'accueil d'enfant à besoins éducatifs particuliers
 - PAI (Protocole médical pour accueil en séjour)

- Bons VACAF
- Carte Paris Pass Famille
- Justificatif d'assurance extra-scolaire

Pour la finalisation de l'inscription, selon le choix du séjour :

- Le contrat signé (obligatoire)
- Test d'aisance aquatique (si nécessaire selon le séjour)
- Une autorisation à pratiquer le parapente (si nécessaire selon le séjour)
- Un certificat autorisant la pratique des activités spécifiques (si nécessaire selon le séjour)
- L'autorisation de sortie du territoire signée par les deux représentants légaux de l'enfant, la copie de la Carte nationale d'Identité du mineur et celles de ces deux représentants légaux et carte européenne d'assurance maladie (si nécessaire selon le séjour)

La Ville de Paris s'engage à n'opérer aucune commercialisation des informations transmises par l'utilisateur au moyen du Service, et à ne pas les communiquer à des tiers, à l'exclusion des organismes assurant la prise en charge des enfants et en dehors des cas prévus par la loi.

Les informations transmises au Service sont conservées comme ci-dessous après leur dernière mise à jour.
Nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, nom, prénom, téléphone, courriel du responsable, les données santé et/ou handicap de l'enfant : 10 ans
Les données de la situation sociales (revenus, aides) : 1 an
Le NIR : 6 mois

Passé ce délai, les dossiers sont supprimés.

En application de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mail ou un courrier aux adresses suivantes :

Ville de Paris
Direction des Affaires Scolaires
Bureau des Séjours et de l'Accompagnement des Élèves
Vacances Arc en Ciel
3 rue de l'Arsenal - 75181 Paris CEDEX 4
vacancesarcenciel@paris.fr

En cas de non réponse, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données Personnelles de la Ville de Paris en envoyant un message à dpd.paris@paris.fr

Si l'utilisateur estime que ses droits ne sont pas respectés, il peut faire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données personnelles :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07